

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JANVIER 2021 A 20 HEURES

* * *

L'an deux mil vingt et un, le vingt janvier, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LORIENT, Maire.

Présents : 19

Mmes BIZERAY, BOUHOURS, BUROT, HUET, MARC, MONTIGNY-FRAPY, LE BRAS, PLOT, SALE.

Mrs AUGEREAU, BERTOLINO, CATANZARO, CHARBONNIER, FLASQUIN, FRÈRE, LORIENT, LUDOVIC, PLOT, ROY.

Absents excusés avec pouvoir : 3

Madame MARIE a donné pouvoir à Monsieur LORIENT.

Monsieur HAMEL a donné pouvoir à Monsieur CATANZARO.

Madame LOISEAU a donné pouvoir à Madame SALE.

Absent excusé : 1

Monsieur CHOLLET.

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Monsieur FRERE a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020 (transmis par voie électronique)
- Sécurité routière
 - * Désignation d'un référent sécurité-routière
- Finances
 - * Information : remboursement de l'emprunt Caisse Epargne
- Commission de contrôle des listes électorales
 - * Communication de la liste des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Affaires diverses
 - * Compte rendu des commissions
 - * SIVOM de l'Antonnière
 - ✓ Compte rendu des commissions
- * Le Mans Métropole
 - ✓ Rapport annuel 2019 prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
 - ✓ Rapport d'activités 2019
 - ✓ Rappel Budget 2020
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020, le Conseil Municipal, à l'unanimité l'approuve.

- Sécurité routière : Désignation d'un référent sécurité-routière

A la demande de Monsieur Le Préfet de la Sarthe, le Conseil Municipal doit désigner un référent « Sécurité Routière ».

Monsieur Le Maire donne lecture de la lettre circulaire de Monsieur Le Préfet et demande au Conseil Municipal de désigner un référent « Sécurité Routière ».

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne,

- Monsieur Philippe ROY référent « Sécurité Routière ».

La présente délibération sera transmise à Monsieur Le Préfet de la Sarthe.

- Finances : Information : Remboursement de l'emprunt Caisse Epargne

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a remboursé le Prêt Relais d'un montant de 550 000 € à la Caisse d'Epargne. Ce prêt relais avait été sollicité dans le cadre de la construction du nouvel atelier municipal en attendant de percevoir les subventions, le remboursement du FCTVA et le prix de la vente de l'ancien atelier municipal.

Monsieur Le Maire profite de cette information en expliquant le sujet des emprunts contractés par la Commune de La Milesse. Ce sujet sera à nouveau abordé lors de la Commission Finances du jeudi 28 janvier 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte.

- Commission de contrôle des listes électorales : Communication de la liste des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Monsieur Le Maire donne connaissance de l'arrêté de Monsieur Le Préfet nommant les membres de la nouvelle commission de contrôle des listes électorales.

A savoir :

- Maud SALÉ

- Anne PLOT, Suppléante de Maud SALÉ

Représentants le Préfet :

- Gérard TROCHERIE

- Maryvonne PEARD, suppléante de Monsieur Gérard TROCHERIE

- Gérard DOITEAU, suppléant de Monsieur Gérard TROCHERIE

Représentant le Tribunal

- Joël BONTEMPS

- Romain CHARBONNIER, suppléant de Monsieur Joël BONTEMPS

- Marie-Hélène CHAUDEMANCHE, suppléante de Monsieur Joël BONTEMPS

Un courrier a été envoyé aux membres de la Commission avec un fascicule leur expliquant le rôle de la Commission.

Compte rendu des commissions

*** Commission Vie Scolaire - Vie Associative – Animation – Communication Anita BUROT**

Madame BUROT informe le Conseil Municipal que le conseil d'école de l'école primaire se déroulera le 2 février 2021 selon les mesures sanitaires en vigueur.

Dans le cadre des mesures sanitaires relatives à la COVID 19, les élèves de l'école maternelle arrivent et partent du restaurant scolaire sans brassage.

Pour rappel, le nettoyage des tables avec désinfection est réalisé entre chaque groupe.

Commission Economie - Informatique : Jean-Luc CATANZARO

Monsieur CATANZARO informe le Conseil Municipal qu'une réunion est programmée le 22 janvier 2021 avec Monsieur LE FOLL et des représentants de Le Mans Développement.

Un point est fait sur les raccordements des bâtiments municipaux à la fibre.

Commission Santé, Vie Sociale : Céline MONTIGNY-FRAPY

Madame MONTIGNY-FRAPY informe le Conseil Municipal de sa prise de contact avec les services de Le Mans Métropole concernant le zonage de la parcelle dans le PLUI de l'ancien garage Renault. Le délai de la révision du PLUI est trop long pour pouvoir se positionner sur cette parcelle et ce secteur (pas avant 2023).

Il y aura la programmation budgétaire à prévoir.

COVID 19 : concernant la vaccination, la Commune de La Milesse n'a pas été retenue pour le moment.

Concernant la future maison de santé, aucun rendez-vous ne peut être programmé avec les services de l'ARS, tous les services de l'ARS sont mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire.

Commission Travaux : Dany FRÈRE

Monsieur FRÈRE ne revient pas sur les travaux de la fibre, Monsieur CATANZARO ayant donné les informations précédemment.

Une intervention des agents des services techniques est programmée à la bibliothèque pour créer et réaménager de nouveaux rangements et rayonnages.

La ruelle entre la boulangerie et le restaurant sera reprofilée avec pose de pavés dans le courant de février 2021.

Monsieur FRÈRE donne la parole à ses collègues :

Monsieur ROY concernant l'audit énergétique des bâtiments communaux, cet audit est en cours de finalité et sera restitué fin janvier, début février.

Monsieur CHARBONNIER souhaite une prévision budgétaire pour le traçage des chemins avec la pose de poteaux.

Monsieur PLOT informe ses collègues que l'étude concernant le panneau d'information lumineux sera finalisée avant le vote du budget primitif, la commission se réunissant à nouveau pour déterminer les modalités d'acquisition ou de location.

Monsieur FRÈRE conclut en rappelant à l'ensemble de ses collègues la réunion de présentation de l'étude sur le futur aménagement urbain réalisé par Le Mans Métropole. Cette réunion se déroulant le jeudi 21 janvier 2021 à 9h30 à la mairie.

SIVOM de l'Antonnière : Céline MONTIGNY-FRAPY

Madame MONTIGNY-FRAPY informe ses collègues que les commissions ont été constituées comme suit :

- Suivi du projet sur la responsabilité du SIVOM
- Sport et Culture (pour information, les deux écoles de musique sur le territoire vont fusionner en une seule école de musique)
- Action sociale : suivi de la MARPA et de Terre des Mômes.

Les réunions actuelles sont dédiées à la préparation budgétaire 2021.

Une nouvelle secrétaire a été recrutée à raison de 1h par semaine.

Le Mans Métropole :

✓ Rapport annuel 2019 prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

Conformément aux dispositions de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 et du décret 2015-1820 du 29 décembre 2015, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Ce rapport fait apparaître un certain nombre d'indicateurs techniques et financiers relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, approuvé au Conseil Communautaire en date du 1^{er} octobre 2020.

Ce rapport est à la disposition de toute personne le sollicitant aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie ou en cliquant sur le site suivant :



Rapport service public O M 2019 LMM.htm

✓ Rapport d'activités 2019

Monsieur Le Maire présente le rapport d'activités 2019 du Mans Métropole.

Ce rapport est à la disposition de toute personne le sollicitant aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie ou en cliquant sur le site suivant :



Rapport d'activité 2019 LMM.htm

✓ Rappel Budget 2020

Pour rappel, Monsieur Le Maire présente le budget 2020 de Le Mans Métropole.

Monsieur Le Maire informe des différentes interventions de Le Mans Métropole dans le cadre de travaux sur la Commune de La Milesse prévus au budget primitif 2021, notamment le marquage zébré à l'arrêt de bus des enfants, en voirie : la 5^{ème} branche permettant une sortie directe sur le rond-point de la salle omnisports ; l'aménagement urbain avec le commencement de l'étude et la création de la pépinière d'entreprises.

Subventions au titre de la DETR 2021 et DSIL 2021

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux relatifs à la réhabilitation de bâtiment dans le cadre d'une rénovation énergétique sont éligibles aux subventions DETR et de la DSIL, le Conseil Municipal sera amené à délibérer sur ces demandes lors de la réunion du vote du BP 2021.

Location ensemble immobilier 9 rue de Sillé : Demande de prolongation de la location.

Madame GRIFFATON, locataire de l'ensemble immobilier situé 9 rue de Sillé à La Milesse, propriété de la Commune de La Milesse, sollicite la prolongation de sa location jusqu'au 30 juin 2021. Le temps pour Madame GRIFFATON d'intégrer sa maison actuellement en location.

Ce bâtiment étant étudié pour abriter un pôle lié à la santé au rez-de-chaussée et à la création de logements à l'étage, Monsieur Le Maire souhaite, en cas d'avis favorable du Conseil Municipal, que soit noté sur l'avenant au bail une clause stipulant que Madame GRIFFATON, locataire, devra permettre et accepter des visites d'architectes, d'élus dans le cadre de futures études du projet. Cette clause a été acceptée par Madame GRIFFATON.

Monsieur Le Maire sollicite l'avis de ses collègues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la demande de Madame GRIFFATON et propose de louer l'immeuble jusqu'au 31 août 2021.

- Prend acte de la clause supplémentaire incluse dans l'avenant au bail concernant les visites du bâtiment dans le cadre des études réalisées sur le projet de réhabilitation de l'immeuble.

- Donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour prendre toute décision et signer tout document relatif à cette prolongation de location.

COVID 19

Lors d'un comité des élus, il a été évoqué la vaccination et les différentes possibilités données, Monsieur Le Président de Le Mans Métropole a informé les élus qu'il avait créé deux centres de vaccinations supplémentaires au Mans, organisés par la ville du Mans.

La problématique du transport des personnes de plus de 75 ans a été abordée et sera étudiée dans un délai assez bref.

Monsieur Le Président de Le Mans Métropole a envoyé un communiqué de presse.

Un recensement des personnes de plus de 75 ans a été réalisé en mairie, une lettre sera mise dans les boîtes aux lettres de ces personnes en indiquant les différents centres de vaccination. Ces personnes pourront prendre contact avec le secrétariat en cas de difficultés pour prendre des rendez-vous ou pour se déplacer dans les centres de vaccination.

AFFAIRES DIVERSES

Prochaine réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal relative au vote du budget primitif 2021 était prévue le 10 février 2021.

Monsieur le Maire étant absent, il demande à réétudier la date et propose que cette réunion puisse être programmée un samedi matin afin de permettre au public éventuel d'être présent. Afin de réunir toutes les mesures sanitaires, Monsieur le Maire propose également que cette réunion puisse se dérouler au Centre François Rabelais.

Après avis de chacun, il est décidé que le prochain Conseil Municipal se réunira le samedi 20 février 2021 à 9h30 au Centre François Rabelais.